



## **Autorité environnementale**

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/l-autorite-environnementale-r145.html>

# **Plan local d'urbanisme de Saint-Claude (971) Constat de retrait**

**N°Ae : 2018-51**

## Constat de retrait d'une demande d'avis

\*

\* \*

*L'Ae s'est, par décision du 16 mai 2018, saisie du projet de nouveau plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Claude.*

*Par courrier en date du 19 juin 2018, annexé, le 2<sup>ème</sup> adjoint par délégation du maire de Saint-Claude a informé le directeur de la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Guadeloupe de sa décision de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Claude initialement déposé le 25 avril 2018.*

*Réunie en séance le 27 juin 2018, l'Ae a été informée par son président qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.*

Saint-Claude, le 19 juin 2018



Tél. : 0590 80 00 16 – Fax : 0590 80 14 54



Réf. : AL/ME/EC 2016-098  
Dossier suivi par Anne LACOSTE  
Directrice Générale des Services

*Le Maire,*

A

**Monsieur le Directeur de la  
DÉAL**  
(Direction de l'Équipement, de l'Aménagement et  
du Logement)  
**Saint-Phy**  
**97120 SAINT-CLAUDE**

*Objet : Projet PLU*

Monsieur le Directeur,

Par bordereau du **25 avril 2018**, je vous ai transmis pour avis, le projet du PLU de la Commune de Saint-Claude, arrêté par délibération n° 08-01, en date du 8 février 2018.

J'ai l'honneur de vous informer que je procède au retrait de cette demande d'avis.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments distingués.

**Pour le Maire et par délégation**  
**Le 2<sup>ème</sup> adjoint**

**Lucie WECK-MIRRE**



*Hôtel de Ville – 97120 SAINT-CLAUDE*